Distribution de dividendes du fonds Raiffeisen Fonds (CH) 2009

Fonds de placement de droit Suisse

Les dividendes suivants ont été fixés pour l'exercice écoulé (01.08.08 – 31.07.09):

Nom du fonds	Monnaie	Distribution
Raiffeisen Fonds (CH) – Multi Asset Class Moderate N° de valeur: 2 686 020	**CHF**	1.00
Montant brut par part	CHF	1.00
moins l'impôt anticipé de 35 %	CHF	0.35
Montant net par part	CHF	0.65
Raiffeisen Fonds (CH) – Multi Asset Class Dynamic N° de valeur: 2 686 022	**CHF**	0.00
Raiffeisen Fonds (CH) – Multi Asset Class Defensive N° de valeur: 2 215 351	**CHF**	0.00
Raiffeisen Fonds (CH) – Multi Asset Class Futura N° de valeur: 3 930 991	**CHF**	0.00

Date per ex: 22 Septembre 2009
Date de valeur: 25 Septembre 2009

Les investisseurs en possession de parts de fonds de placement le 21 September 2009 ont droit au versement du dividende. Les investisseurs qui acquièrent des parts (ex) à partir du 22 Septembre 2009 n'en bénéficieront pas, le cours des parts intègre le dividende versé.

Raiffeisen Suisse société coopérative

RAIFFEISEN

Mentions légales

Ceci n'est pas une offre: Les fonds stipulés dans le présent document sont des fonds de droit suisse. La présente publication a un caractère purement informatif et ne constitue pas une offre d'achat ni une souscription de parts. Il ne s'agit pas non plus d'un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO. Par conséquent, elle ne constitue pas une offre au sens juridique du terme, ni une incitation à lachat ou une recommandation individuelle et ne peut en aucun cas remplacer un conseil à la clientèle.
Réserve de responsabilité: Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Raiffeisen Suisse société coopérative ne fournit cependant aucune garantie quant à l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels qui seraient causés par la divulgation de la présente publication ou des informations qu'elle contient ou encore à ceux survenant par suite de la distribution de la présente publication.
Directive relative à la garantie de l'analyse financière: Cette présentation de distribution a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Ne sont pas applicables les directives en vue de garantir l'indépendance de l'analyse financière telles que définies par l'Association suisse des banquiers.